

Mis à jour le 10 décembre 2009 à 05:20

Publié le 10 décembre 2009 à 06:00

POLITIQUE

Le train pendulaire est-il sur les rails ?

Interrogée mercredi en Commission de l'Infrastructure par les députés Arens (cdH), Bellot (MR) et Gilkinet (Écolo), la ministre des Entreprises Publiques Inge Vervotte a fait le point sur l'état d'avancement des réflexions quant à la modernisation de la ligne 161-162 et à l'utilisation des trains pendulaires entre Bruxelles et Luxembourg.

l'avenir

Dans le cadre d'une réponse volontariste, Inge Vervotte a confirmé que l'hypothèse de l'utilisation du train pendulaire sur cette ligne tenait la corde, que tout retard de décision coûterait de l'argent à la SNCB et qu'elle plaiderait personnellement auprès des dirigeants de l'entreprise pour qu'une décision soit effectivement prise dans les plus courts délais, l'échéance de la mi-janvier étant citée.

Pour Écolo, souligne la sénatrice Cécile Thibaut, « *ce dossier a toujours fait partie des priorités ferroviaires, avec notamment les efforts mis en oeuvre sous le gouvernement arc-en-ciel par José Daras pour mettre sur pied le projet Eurocaprail* » .

« *Pour cette raison, nous ne manquerons de rappeler, dès la rentrée de janvier, la ministre en charge de la tutelle de la SNCB à ses engagements. Il est vital que cet axe structurant soit renforcé dans le futur le plus proche, pour éviter que les provinces de Namur et de Luxembourg ratent une nouvelle fois le train d'une mobilité ferroviaire efficace et rapide.* »